

Trousse de communication

Pour des lacs en santé



Réalisé par l'OBVNEBSL

2025



Explication de la trousse des lacs

Cette trousse est un outil de communication et de sensibilisation qui traite de la protection de la qualité de l'eau des lacs. Cette trousse est composée de 6 fiches informatives qui visent à sensibiliser et faciliter l'adoption de bons gestes par les municipalités et les propriétaires riverains. Ainsi, chaque fiche présente un sujet en deux formats :

1. Une fiche d'une page à diffuser dans le journal municipal : à imprimer ou à mettre sur internet.
2. Une publication Facebook : brève et simple présentant l'essentiel

Bon été à tous et à toutes!

Proposition d'un calendrier de publication

Mois	Sujet proposé
Avril - Mai	Bon aménagement d'un terrain en bordure d'un lac
Juin	Gestion durable des eaux de pluie sur la propriété
Juillet	Guide du plaisancier écoresponsable
Août	Installation septique
Septembre	Espèces aquatiques envahissantes
Octobre	Produits sanitaires

Vous en voulez plus? Vous souhaitez qu'on vous accompagne pour sensibiliser sur un sujet de la trousse? N'hésitez pas à nous contacter!

Pour toute question à ce sujet, veuillez contacter : Marie-Camille St-Amour, environnement@obv.nordestbsl.org

Bon aménagement d'un terrain en bordure d'un lac

La bande riveraine, un incontournable, un réel bouclier pour la santé d'un lac! Une bande riveraine fonctionnelle doit être composée d'arbres, d'arbustes et d'herbacées sur 10 à 15 mètres à partir du lac! Pas de panique, il est possible d'avoir une bande riveraine en conservant la vue sur le lac!

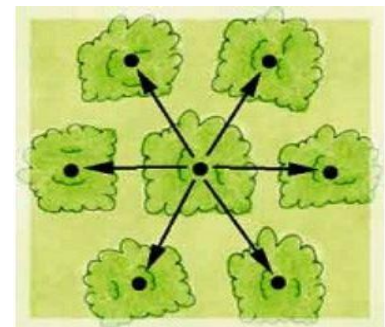
Saviez-vous que les bandes riveraines sont protégées par la loi? Eh oui, il est interdit d'y couper les végétaux ou de tondre le gazon. Portez attention à votre réglementation municipale, les municipalités ont le pouvoir de légiférer plus sévèrement.

Vous aimeriez végétaliser votre bande riveraine? Voici quelques conseils simples :

- Laisser pousser, tout simplement. La nature reprendra rapidement sa place, vous verrez!
- Planter des végétaux indigènes. Voici quelques suggestions : cornouiller stolonifère, aulnes, myrique baumier, spirée à large feuille, aronie noire, potentille fruticosa, ronce odorante, amélanchier du Canada, saules discoloré ou de l'intérieur, houx verticillé, rosier rugueux, viorne trilobée, sureau du Canada, physocarpe à feuille d'obier, noisetier à long bec, vigne des rivages, iris versicolore, cèdre, chêne à gros fruits, chêne rouge, érable à sucre, érable rouge, épinette blanche et mélèze laricin.
- Vous avez un muret? Plantez-y des plantes rampantes afin de couvrir l'ouvrage. La vigne des rivages est votre meilleure alliée!

Méthode de plantation :

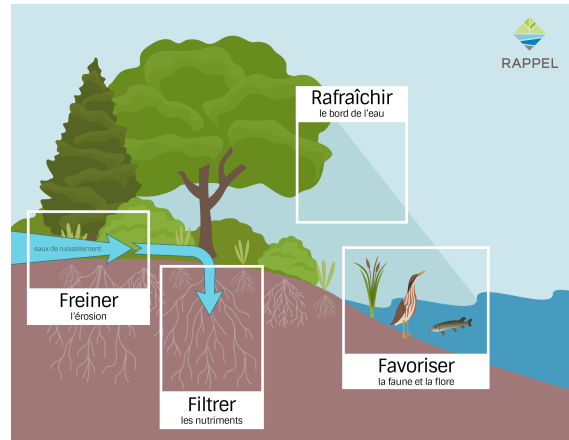
- **Quand?** : Au printemps et à l'automne
- **Comment?** : Creuser un trou et ajouter des mycorhizes (pas d'engrais ni de compost!). Puis, introduire le plant, verser de l'eau et ajouter de la terre au besoin.
- **Disposition** : en quinconce distancé d'un mètre pour les arbustes (les herbacées peuvent être plus près les uns des autres).
- N'oubliez pas d'arroser!



Disposition des plants en quinconce
Source : Rappel

Votre terrain ne se limite pas à la bande riveraine! Vous pouvez apporter plusieurs améliorations à votre terrain pour la santé du lac!

- Conserver une ouverture vers le lac d'une largeur maximale de 4 mètres.
- Limiter les descentes de bateaux sur votre terrain, privilégier les descentes en angle avec la rive pour limiter le ruissellement vers le lac, et privilégier une descente dans un matériel qui ne s'érode pas.
- Installer le foyer extérieur le plus loin possible du lac (pour éviter l'apport en nutriments).
- Ne pas utiliser d'engrais pour engraisser la pelouse.
- Réduire les surfaces imperméables (asphalte, béton, construction, etc.) pour favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol et limiter le ruissellement de l'eau vers le plan d'eau.
- Entretien et vidanger son installation septique régulièrement (1 ou 2 ans).
- Sensibiliser les gens de son entourage!



Cette capsule informative est réalisée par l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Vous avez des questions sur l'eau? N'hésitez pas à vous référer à nous!
<https://obv.nordestbsl.org/>

Facebook

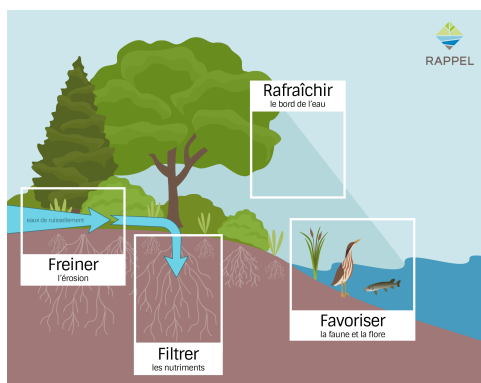
Publication 1 :

La bande riveraine, un incontournable, un réel bouclier pour la santé des lacs!

Une bande riveraine fonctionnelle doit être composée d'arbres, d'arbustes et d'herbacées sur 10 à 15 mètres à partir du lac! Une manière simple de végétaliser votre bande riveraine est tout simplement de cesser de la tondre, et de laisser la nature faire son œuvre. Si vous désirez planter des végétaux, optez pour des végétaux indigènes! Pour avoir plus de conseils sur la plantation, consultez notre page web : <https://obv.nordestbsl.org/campagne-annuelle-darbustes.html>



Cette capsule informative est réalisée par l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Vous avez des questions sur l'eau? N'hésitez pas à vous référer à nous! <https://obv.nordestbsl.org/>



Publication 2 :

Il est nécessaire d'adopter de bonnes pratiques d'aménagement sur la propriété riveraine pour protéger la qualité de l'eau d'un lac. Voici quelques exemples de bonnes pratiques :

- Conserver une ouverture vers le lac d'une largeur maximale de 4m.
- Limiter les descentes de bateaux sur son terrain, privilégier les descentes en angle avec la rive pour limiter le ruissellement vers le lac, et privilégier une descente dans un matériel qui ne s'érode pas.
- Éloigner le foyer extérieur le plus loin possible du lac (pour limiter les apports de nutriments).
- Ne pas utiliser d'engrais pour engraisser la pelouse.
- Réduire les surfaces imperméables (asphalte, béton, construction, etc.) pour favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol et limiter le ruissellement de l'eau vers le plan d'eau.
- Entretien et vidanger son installation septique régulièrement (1 ou 2 ans).



Cette capsule informative est réalisée par l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Vous avez des questions sur l'eau? N'hésitez pas à vous référer à nous! <https://obv.nordestbsl.org/>

Gestion durable des eaux de pluie sur la propriété

L'utilisation du sol, que ce soit pour aménager un chemin, construire un bâtiment ou entreposer des choses, modifie la façon dont l'eau s'écoule et s'infiltrer sur un terrain. Il est important d'adopter des gestes pour assurer une gestion durable de l'eau de pluie sur la propriété pour minimiser l'apport de nutriments et de contaminants vers le lac.

L'eau de pluie qui ruisselle sur les sols imperméables constitue l'une des plus grandes sources de pollution des cours d'eau.

Lorsque l'eau de pluie ruisselle sur les surfaces imperméables, elle se charge de polluants et rejoint ensuite les cours d'eau ou le lac avant d'avoir été naturellement filtrée par les végétaux et les micro-organismes du sol.

L'imperméabilisation :

- Réduit l'infiltration de l'eau dans le sol
- Réduit le volume d'eau de la nappe souterraine
- Augmente le ruissellement
- Augmente l'érosion des berges
- Augmente le risque d'inondations
- Augmente la pollution dans les cours d'eau
- Augmente la température de l'eau d'un lac.

Surfaces imperméables :

- Stationnements et allées en asphalte, en béton ou en pavé de béton
- Toitures
- Sols à nu (sans végétation)
- Sol compacté
- Longue pente abrupte



Bonnes pratiques

:

- Remplacer l'aire gazonnée du terrain par des arbres, des arbustes et des herbacées pour favoriser l'infiltration de l'eau sur le terrain et ralentir le ruissellement de l'eau vers le lac
- Limiter les surfaces de stationnement
- Réduire la largeur des chemins
- Réduire la pente des chemins
- Modifier le profil de la cour pour que l'eau s'écoule vers un milieu perméable (fossé, bordure, jardin de pluie, plate-bande) ;
- Privilégier les surfaces perméables pour l'aménagement de la cour

Avantages des pavés perméables :

- Rechargent la nappe d'eau souterraine
- Conservent l'humidité du sol
- Réduisent le ruissellement, l'érosion, le risque d'inondation et les îlots de chaleur
- Limitent la compaction du sol
- Il s'y forme peu de glace en hiver, car l'eau s'accumule moins sur le sol

Types de pavés perméables

- Gravier homogène (3/4 net)
- Pavé alvéolé/rectangulaire
- Bloc à joints perméables
- Béton poreux
- Blocs gazonnés

Le toit d'une maison constitue l'une des surfaces imperméables les plus importantes : 60% des eaux de ruissellement en proviennent.

- Bonne pratique : Recueillir l'eau des gouttières dans un baril pour arroser le jardin et les fleurs

Cette capsule informative est réalisée par l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Vous avez des questions sur l'eau? N'hésitez pas à vous référer à nous!
<https://obv.nordestbsl.org/>

Facebook

Saviez-vous que l'eau de pluie qui ruisselle sur les sols imperméables constitue l'une des plus grandes sources de pollution des plans d'eau? Lorsque l'eau de pluie ruisselle sur les surfaces imperméables, elle se charge de polluants et rejoint ensuite les cours d'eau ou les lacs avant d'avoir été naturellement filtrée par les végétaux et les micro-organismes du sol.

Voici quelques conséquences surprenantes de l'imperméabilisation :

- Réduit l'infiltration de l'eau dans le sol
- Réduit le volume d'eau de la nappe souterraine
- Augmente le ruissellement
- Augmente l'érosion des berges
- Augmente le risque d'inondation
- Augmente la pollution dans les cours d'eau
- Augmente la surcharge du réseau d'égout
- Augmente la température de l'eau d'un lac

Bonnes pratiques :

- Remplacer l'aire gazonnée du terrain par des aménagements de végétaux qui vont ralentir l'eau et favoriser l'infiltration.
- Limiter la surface de stationnement
- Réduire la largeur des chemins
- Réduire la pente des chemins
- Modifier le profil de la cour pour que l'eau s'écoule vers un milieu perméable (fossé, bordure, jardin de pluie, plate-bande)
- Privilégier les surfaces perméables pour l'aménagement de la cour.



Cette capsule informative est réalisée par l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Vous avez des questions sur l'eau? N'hésitez pas à vous référer à nous!
<https://obv.nordestbsl.org/>

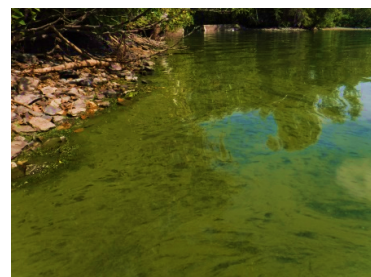
Guide du plaisancier écoresponsable

Saviez-vous que la navigation avec un moteur a un impact sur la qualité de l'eau du lac?

Par les vagues, le brassage et l'érosion, les bateaux remettent en suspension les sédiments qui se trouvent au fond du lac. Ce mouvement relargue des nutriments qui favorisent la prolifération d'algues, de plantes aquatiques et de cyanobactéries, réduit la transparence et favorise le vieillissement du lac. Pour limiter ces conséquences, il faut naviguer à 300 mètres des rives et dans une profondeur de plus de 7 mètres.

Une navigation responsable peut avoir de nombreux bienfaits	<ul style="list-style-type: none">● Limiter le brassage des sédiments et la remise en suspension de nutriments.● Ralentir l'eutrophisation et améliorer la qualité de l'eau du lac, afin d'assurer sa pérennité.● Limiter l'érosion des berges.● Conserver l'habitat de la faune et de la flore aquatique.● Assurer la sécurité des personnes qui pratiquent diverses activités ou sports nautiques.● Conserver la paix et la tranquillité du milieu.
Voici quelques bonnes pratiques à adopter	<ul style="list-style-type: none">● Ne rien jeter dans l'eau ou dans la nature.● Faire preuve de courtoisie et de prudence.● Porter le matériel de sécurité exigé et nécessaire.● Ne pas nourrir les animaux sauvages.● Privilégier les moteurs électriques et les moteurs à 4 temps.● Laver son matériel nautique pour limiter la propagation des espèces aquatiques envahissantes.● Faire le plein d'essence de façon responsable.
Près des rives (- de 100 mètres) ou en zone peu profonde	<ul style="list-style-type: none">● Conserver son moteur éteint à moins de 1 mètre de profondeur.● Approche ou départ en douceur et perpendiculaire à la rive pour éviter de soulever les sédiments.● Réduire la vitesse du bateau (en berge ou dans les baies).● Ne pas faire d'acrobaties (encerclement répété, de virage serré et production de vagues).

Saviez-vous ce qu'est une éclosion de cyanobactéries (algues bleu-vert)? C'est quand un lac devient vert ressemblant à un déversement de peinture ou une soupe de brocolis. Ceci survient lorsque toutes les conditions sont favorables pour permettre à ces organismes de se multiplier (température élevée, nutriments tels que le phosphore et l'azote). Certaines cyanobactéries produisent des substances toxiques qui peuvent causer des problèmes de santé.



Précautions à prendre en cas d'éclosion :

- Éviter d'utiliser l'eau (boire, boissons, glaçons, cuisson ou se brosser les dents). Seule l'eau provenant d'un puits artésien ou d'un réseau d'aqueduc peut être utilisée comme d'habitude, sauf avis contraire.
- Évitez toute activité pouvant vous faire entrer en contact (baignade, navigation) et tenez-vous à une distance d'au moins 3 mètres;
- Pêche: Évitez aussi de consommer les parties internes (par exemple les œufs) des poissons pêchés dans les plans d'eau où il y a des blooms.



Cette capsule informative est réalisée par l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Vous avez des questions sur l'eau? N'hésitez pas à vous référer à nous!
<https://obv.nordestbsl.org/>

Facebook

Publication 1 :

Êtes-vous un plaisancier écoresponsable? Voici quelques bonnes pratiques à adopter pour préserver la qualité de l'eau d'un lac :

- Ne jetez rien dans l'eau ni dans la nature.
- Faites preuve de courtoisie et de prudence.
- Portez le matériel de sécurité exigé et nécessaire.
- Ne nourrissez pas les animaux sauvages.
- Privilégiez les moteurs électriques et les moteurs à 4 temps
- Laver tout votre matériel nautique pour limiter la propagation des espèces aquatiques envahissantes
- Faites le plein d'essence de façon responsable
- Conservez votre moteur éteint à moins de 1 mètre de profondeur.
- Approche ou départ en douceur et perpendiculaire à la rive pour éviter de soulever les sédiments.
- Réduisez la vitesse de votre bateau (en berge ou dans les baies)
- N'effectuez pas d'acrobaties : encerclement répété, de virage serré et la production de vagues



Cette capsule informative est réalisée par l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Vous avez des questions sur l'eau? N'hésitez pas à vous référer à nous!
<https://obv.nordestbsl.org/>

Publication 2 :

Votre lac est devenu vert au courant de l'été?

Il pourrait s'agir d'une éclosion de cyanobactéries (bloom d'algues bleu-vert). Ces éclosions sont le symptôme d'une eau enrichie par des nutriments (phosphore et azote). Comme les cyanobactéries peuvent causer des problèmes de santé, voici quelques précautions à prendre :

- Ne pas boire l'eau (boire, boisson, glaçon ou se brosser les dents)
- Ne pas pratiquer d'activités pouvant vous faire entrer en contact (baignade navigation)
- Ne pas consommer de poissons pêchés dans les plans d'eau où il y a des blooms.



Cette capsule informative est réalisée par l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Vous avez des questions sur l'eau? N'hésitez pas à vous référer à nous! <https://obv.nordestbsl.org/>

Installation septique

Le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r.8) interdit le rejet dans l'environnement des eaux usées d'une résidence isolée, sauf si ces eaux ont reçu un traitement approprié. Les eaux non traitées constituent un contaminant au sens de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Pour éviter d'enfreindre la réglementation, vérifiez la conformité de votre équipement et assurez-vous que son entretien est adéquat.

Le propriétaire est responsable d'assurer le bon fonctionnement et l'entretien de son installation septique, pour cela il doit :

- Assurer une vidange régulière (2 ou 4 ans);
- Nettoyer le préfiltre;
- Vérifier l'étanchéité des couvercs;
- Vérifier la pompe de relevage;
- Ne pas ajouter de bactéries directement dans l'installation;

Comment détecter un problème :

- Présence d'une odeur suspecte;
- Gazon spongieux ou plus vert à la surface du champ d'épuration;
- Liquide gris ou noir qui apparaît à la surface du terrain;
- Niveau élevé dans la fosse ou refoulement autour des couvercles;
- Eaux usées qui ne s'évacuent pas très bien;
- Contamination du puits;

Une installation septique non conforme, défectueuse, mal entretenue ou dont la capacité est inférieure aux besoins, laisse s'échapper beaucoup de phosphore dans l'environnement. Les algues bleu-vert (cyanobactéries) se développent particulièrement en présence accrue de phosphore dans l'eau.



Éviter de jeter dans les tuyaux d'évacuation des substances qui ne se décomposent pas ou très lentement :

- Détergents corrosifs (ex : Javel);
- Savons antibactériens et autres désinfectants;
- Huiles, graisses, peintures et solvants;

- Couches jetables, tampons, mouchoirs et essuie-tout;
- Médicaments et antibiotiques;
- Nourriture et compost;
- Cheveux;
- Filtres à cigarette;

Les produits chimiques envoyés en trop grande quantité dans une installation septique détruisent les bactéries et les empêchent de faire leur travail.

Bonnes pratiques :

- Privilégier l'utilisation de produits ménagers biodégradables et sans phosphates;
- Installer des robinets économiseurs d'eau et espacer les moments de forte consommation (lavage, douches, vaisselle) pour diminuer la vitesse de circulation de l'eau dans la fosse et permettre la séparation des boues et de l'écume;
- Éviter de saturer la zone de traitement avec de l'eau en détournant les gouttières;
- Éviter de planter autre chose que des herbacées sur la zone de traitement;
- Laisser la zone de traitement libre de tout aménagement (piscine, cabanon, circulation avec un véhicule);

Un sol compacté ou saturé en eau contient moins d'air, ce qui ralentit l'action des microorganismes épurateurs.



Cette capsule informative est réalisée par l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Vous avez des questions sur l'eau? N'hésitez pas à vous référer à nous!

<https://obv.nordestbsl.org/>

Facebook

Saviez-vous que le phosphore qui se retrouve dans votre fosse septique finit par se rendre dans un plan d'eau? Comme les cyanobactéries se développent particulièrement en présence accrue de phosphore dans l'eau, cette situation peut causer des éclosions de cyanobactéries. Ainsi, une installation septique non conforme, défectueuse, mal entretenue ou dont la capacité est inférieure aux besoins, laisse s'échapper beaucoup de phosphore dans l'environnement

Détecter un problème :

- Présence d'une odeur suspecte
- Gazon spongieux ou plus vert à la surface du champ d'épuration
- Liquide gris ou noir qui apparait à la surface du terrain
- Niveau élevé dans la fosse ou refoulement autour des couvercles;
- Eaux usées qui ne s'évacuent pas très bien
- Contamination du puits

Bonnes pratiques :

- Privilégier l'utilisation de produits ménagers biodégradables et sans phosphates
- Installer des robinets économiseurs d'eau et espacer les moments de forte consommation (lavage, douches, vaisselle) pour diminuer la vitesse de circulation de l'eau dans la fosse et permettre la séparation des boues et de l'écume.
- Laisser la zone de traitement libre de tout aménagement (piscine, cabanon, circulation avec un véhicule).
- Éviter de saturer la zone de traitement avec de l'eau en détournant les gouttières
- Éviter de planter autre chose que des herbacées sur la zone de traitement.



Cette capsule informative est réalisée par l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Vous avez des questions sur l'eau? N'hésitez pas à vous référer à nous!
<https://obv.nordestbsl.org/>



Espèces aquatiques envahissantes

C'est quoi ça une espèce exotique envahissante (EEE)? Une EEE est une plante, un animal ou un micro-organisme qui n'est pas indigène dans une région, et qui a la capacité de s'installer et de se reproduire avec grande efficacité et agressivité. Les EEE ont de nombreux impacts sur la biodiversité et sur nous :

- La limitation des usages des lacs (navigation, pêche, baignade);
- Des dommages aux infrastructures (encrassement des tuyaux);
- Des impacts importants sur la biodiversité locale;
- La diminution de la valeur des maisons.

Deux espèces aquatiques sont particulièrement inquiétantes pour le Bas-Saint-Laurent, soit le myriophylle à épi et la moule zébrée.

Myriophylle à épi

Forme des colonies monospécifique denses qui augmentent l'envasement et contribue à la perte de biodiversité des plantes aquatiques.



Moule zébrée

Crée d'immenses colonies qui étouffent la vie aquatique. On la différencie des moules indigènes par sa capacité de se fixer sur les structures.

Elle filtre l'eau pour se nourrir, mais cette filtration est sélective et bouleverse l'écosystème (favorise les cyanobactéries et l'établissement en profondeur de plantes aquatiques, et elle diminue le phytoplancton et le zooplancton).



Que puis-je faire? Une fois introduites, ces deux espèces sont impossibles à éradiquer. Le meilleur moyen d'éviter un envahissement est de prévenir leur propagation par le lavage de l'ensemble du matériel nautique. **Lavez, videz et séchez**

1- Rendez-vous dans la station de lavage près de chez vous! <https://stationdelavage.ca/>

- Examinez et jetez à la poubelle tout ce que vous y trouverez (débris de plantes, morceaux de bois, etc.) et vider toute eau résiduelle
- Nettoyez avec un jet d'eau chaude à haute pression et à basse pression
- Sécher si possible!

2- Il n'y a pas de station de lavage à proximité? Pas de problème, vous pouvez laver votre matériel nautique chez vous :

- Vous pouvez utiliser des solutions permettant de tuer les organismes (eau de javel : 100ml/L durant 10 min / vinaigre blanc : 750ml/L durant 20min)
- Examinez, videz, rincez et frottez de votre mieux.
- L'eau de drainage **ne doit pas** rejoindre le réseau hydrographique ! Attention au réseau d'égout pluvial.

Pour plus d'information : <https://obv.nordestbsl.org/especes-exotiques-envahissantes.html>

Si vous pensez avoir vu une EEE? Signalez-nous sa présence en envoyant des photos claires et la localisation à environnement@obv.nordestbsl.org



Cette capsule informative est réalisée par l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Vous avez des questions sur l'eau? N'hésitez pas à vous référer à nous!
<https://obv.nordestbsl.org/>

Facebook

La lutte contre les espèces exotiques aquatiques envahissantes (EEE) est une priorité au Bas-Saint-Laurent.

Les deux espèces les plus préoccupantes sont la moule zébrée et le myriophylle à épi.

Il en existe toutefois plusieurs autres qui sont à nos portes!

Le lavage du matériel nautique est un incontournable afin de limiter leur propagation : **Lavez, videz et séchez.**

Si vous pensez avoir vu une EEE? Signalez-nous sa présence en envoyant des photos claires et la localisation à environnement@obv.nordestbsl.org



Cette capsule informative est réalisée par l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Vous avez des questions sur l'eau? N'hésitez pas à vous référer à nous! <https://obv.nordestbsl.org/>



Produits sanitaires

Saviez-vous que plusieurs produits envoyés dans votre installation septique ont le potentiel de se retrouver dans le lac? Eh oui, les installations septiques ne sont pas conçues pour éliminer tout ce qui y entre! Il existe heureusement des produits à moindre impact pour la santé des écosystèmes.

En voici quelques exemples :

- **Pure** : Compagnie québécoise avec une page web dédiée aux bonnes pratiques.
 - <https://purebio.net/>
- **Attitude** : une compagnie québécoise qui s'est rapidement démarquée pour ses produits efficaces. Disponibles, pour la plupart, dans les pharmacies Jean Coutu et plusieurs épiceries. La compagnie propose entre autres un détergent lessive, un assouplissant et un liquide vaisselle sans odeur.
 - <https://ca.attitudeliving.com/fr/collections/menager>
- **Bio-vert (de Savons Prolav inc.)** : offre divers produits, mais un seul détergent à lessive sans parfum.
 - <https://bio-vert.com/nos-produits/>
- **Envirolab** : une entreprise de Saint-Hyacinthe. Tous les nettoyants multi-usages pour les cuvettes, les vitres, les planchers, les détergents pour la vaisselle et le lave-vaisselle ainsi que le savon pour les mains sont certifiés.
 - <https://vto.qc.ca/marques/envirolab/>
- **Bionature** : entreprise de Boucherville qui proposent des produits pour la vaisselle, la lessive et des nettoyants tout usage.
 - <https://www.bionature.ca/>

D'autres pratiques sont bonnes à adopter lorsque vient le temps de faire le grand ménage :

- Certains déchets doivent être disposés au bon endroit pour ne pas qu'ils contaminent nos plans d'eau :
 - Les médicaments peuvent être rapportés à la pharmacie.
 - Les batteries, les appareils électroniques, les résidus de construction et les produits dangereux (peinture, diluant à peinture, etc.) doivent être apportés à **l'écocentre**.
- Limiter la consommation d'eau.
- Maximiser l'utilisation des électroménagers en les remplissant à pleine capacité.
- Vérifiez les fuites dans et autour de votre maison!



Cette capsule informative est réalisée par l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Vous avez des questions sur l'eau? N'hésitez pas à vous référer à nous!
<https://obv.nordestbsl.org/>

Facebook

Il existe de nombreuses options écologiques et sans phosphate pour préserver la santé des écosystèmes et donc limiter l'eutrophisation des lacs. Voici quelques suggestions de bons produits nettoyants :

- Pure
- Attitude
- Bio-vert
- Envirolab
- Bionature



Cette capsule informative est réalisée par l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Vous avez des questions sur l'eau? N'hésitez pas à vous référer à nous!
<https://obv.nordestbsl.org/>

Pour aller plus loin ...

Vous vous posez encore des questions? C'est normal! Les écosystèmes aquatiques sont très complexes et il existe plusieurs actions pour faire attention à leur préservation. Voici quelques liens utiles qui pourraient vous aider :

Exemple de charte des lacs :

- <https://www.associationlacchaud.org/association/code-d%C3%A9thique>
- <https://abvdupoissonblanc.ca/fr/notre-code-ethique/>
- Code d'éthique nautique du lac du Gros Ruisseau : <https://ville.mont-joli.qc.ca/wp-content/uploads/2024/03/code-ethique-nautique-1.pdf>

Programme de soutien financier pour la mise aux normes règlementaires d'installations individuelles des traitements des eaux :

- Nouveau programme PUIT pour la mise aux normes des installations septiques (coup de pouce aux municipalités pour réduire leur montant d'emprunt) : <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/infrastructures-municipales/programmes/eau-potable-eaux-usees/programme-unites-individuelles-traitement-eau-puit>

Site de sensibilisation sur les usages en matière de navigations sur les lacs :

- <https://coalitionnavigation.ca/>

Fiches sur les aménagements et entretien des propriétés résidentielles à télécharger :

- https://robvq.qc.ca/wp-content/uploads/2020/11/guide_aménagement.pdf
- <https://rappel.qc.ca/guides-didactiques/rive-et-nature-guide-de-renaturalisation/>

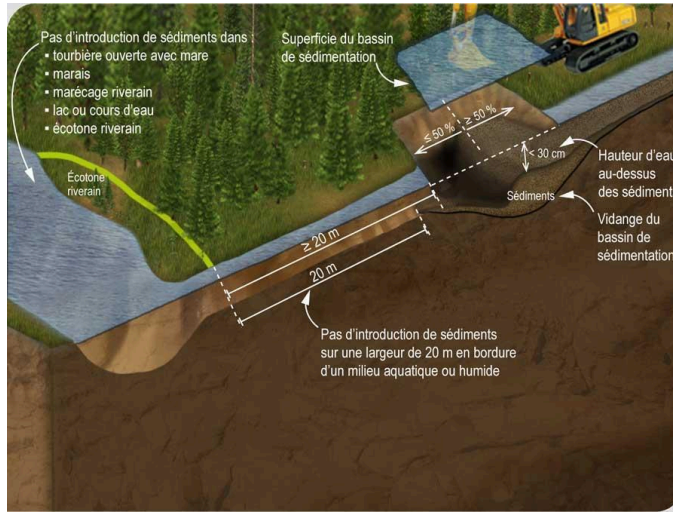
Les impacts des sels de voiries et des abats poussières :

- <https://apel.maps.arcgis.com/apps/Cascade/index.html?appid=c572d9e5f27d452daa41cdb7ed4302c5>
- <https://www.obvlacstjean.org/informations-et-outils/les-alternatives-aux-sels-de-voirie/?fbclid=IwAR2JwfGt3XzWdh6pWugghYpZSSzogM9K1tkiwzb-4rga8LEUd-wAT0qtoZQ>

Contrôle de l'érosion et gestion des fossés :

- https://crebsl.com/documents/pdf/algues_bleu-vert/municipalites/contrôle_érosion_gestion_fossés.pdf
- **Bassin de sédimentation** : Des bassins de sédimentations doivent être creusés à 20 mètres ou moins des cours d'eau et plan d'eau. Ces bassins reçoivent les eaux de ruissellement et si bien installés limite l'érosion de la surface de la voirie. Ces aménagements doivent être installés à une certaine fréquence, les informations pour calculer l'espace requis entre ces aménagements se retrouvent dans la section Érosion routière.
 - Article 36 – Guide RADF : Règles qui régissent le creusage d'un fossé ou d'un réseau de fossés de drainage sylvicole. Objectifs : Préserver l'intégrité d'un milieu aquatique, humide ou riverain / Éviter l'apport de sédiments dans un milieu aquatique, humide ou riverain <https://mffp.gouv.qc.ca/RADF/guide/chapitre-iii/article-36/>
 - Article 37 – Guide RADF : Le bassin de sédimentation doit demeurer fonctionnel et être vidangé lorsque la hauteur de l'eau au-dessus des sédiments est inférieure à 30 cm sur

au moins 50 % de la superficie de ce bassin (1, page 148). Objectifs : Préserver l'intégrité d'un milieu aquatique, humide ou riverain / Éviter l'apport de sédiments dans un milieu aquatique, humide ou riverain



- **Tranchée filtrante** : La tranchée filtrante fait dévier l'eau de ruissellement de la voirie vers la forêt par une simple ouverture des bourrelets en bordure de sentiers lorsqu'il n'y a pas de fossés aménagés. Cet aménagement peut être réalisé lorsque loin d'un milieu aquatique, humide ou riverain afin qu'il ne s'y déverse pas. Elles doivent également être entretenues et vidées. Ces aménagements doivent être installés à une certaine distance. Les informations pour calculer l'espace requis entre ces aménagements se retrouvent dans l'encadré ci-dessus. Les objectifs de ces aménagements sont les mêmes que ceux des bassins de sédimentations et bien installés. Les tranchées filtrantes limitent l'érosion de la surface de la voirie.

Exemple de règlementations

Emplacement	Règlementation
Municipalité de Mont-Tremblant	https://www.villedemont-tremblant.qc.ca/fr/ville/developpement-durable/bande-riveraine
MRC des Pays-d'en-Haut	Schéma d'aménagement – Document complémentaire chapitre 9, section 9.8 https://lespaysdenhaut.com/services-aux-citoyens/amenagement-du-territoire/schema-damenagement/
Sainte-Adèle	Règlement de zonage chapitre 14 – articles 784, 788 et 858 (inclut disposition concernant les murets)
Saint-Élie-de-Caxton	Règlement 2008-006 relatif à la végétalisation des rives et visant à combattre l'eutrophisation des lacs et cours d'eau. Leur réglementation date de 2009 mais est intéressante pour sa mise en application graduelle (1 m par année). Étude de cas sur la réglementation de Sainte-Élie-de-Caxton, dans le cadre d'un guide de protection des lacs:

	https://rappel.qc.ca/guides-didactiques/guide-de-protection-des-lacs/ https://rappel.qc.ca/wp-content/uploads/2023/02/La-reglementation-assurant-la-protection-des-rives-de-Saint-Elie-de-Caxton-Etude-de-cas-Guide-de-Protection-des-lacs.pdf
Règlementation concernant l'usage de pesticide et pratique d'entretien des espaces verts à la ville de Québec	https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/environnement/milieus-naturels/pesticides.aspx